



# Assises de la Convention collective nationale

## Introduction de Laurent TROMBINI

12 avril 2017

Cher-e-s Camarades,

Il y a maintenant deux ans, le Conseil national avait décidé de faire de la bataille pour une Convention collective nationale de haut niveau un axe prioritaire dans notre action revendicative. Le document préparatoire à notre 41<sup>e</sup> congrès en fait un des trois thèmes structurant la bataille que nous devons porter au quotidien, les autres étant l'industrie et l'évolution de nos outils.

Aujourd'hui, nous sommes au cœur de ce travail, les négociations ouvertes entre l'UIMM et les organisations syndicales en septembre dernier avancent **sans fléchir**. Seule notre implication dans celles-ci, que ce soit à travers nos semaines d'actions, la construction d'un projet CGT soumis au débat, l'intense campagne d'information et de communication, permet de faire bouger les lignes dans ces négociations.

Les enjeux sont immenses, je ne reviendrais pas sur l'histoire qui a permis la construction des droits des travailleurs de notre branche à travers les luttes qui ont marqué le 20<sup>e</sup> siècle, car vous les connaissez ! Ceci dit, si vous le souhaitez, elle pourra être abordée dans la journée d'autant plus facilement que des camarades de l'Institut d'Histoire Sociale sont présents. Sans présager de la finalité de ses négociations, nos propositions et nos interventions ainsi que nos actions revendicatives sont déterminantes sur le contenu et le résultat de celles-ci.

Vous avez sous les yeux l'ordre du jour de cette journée, elle va se dérouler en trois temps. Les deux premiers pour traiter concrètement les deux négociations qui se déroulent tous les 15 jours en alternance. Il s'agit des classifications, et de l'accord central qui traite de l'architecture, des moyens du dialogue social ainsi que du socle commun de droits pour les salariés de la branche. Bien sûr, nous vous présenterons les revendications portées par la délégation CGT ainsi que notre projet et en particulier celui d'une grille unique de classifications, ce par quoi nous commencerons.

Mais ces négociations ne sont pas hors sol et le terreau pour qu'elles portent les fruits qui permettraient le progrès social s'appelle **Rapport de forces ! et c'est ce qu'abordera le 3<sup>e</sup> temps de cette journée.**

Celui-ci, depuis maintenant plus de deux ans, la fédération n'a eu de cesse de le construire ! Bien que nous soyons aujourd'hui plus d'une centaine de camarades ici présents, ce qui est réconfortant, force est de constater qu'une énergie immense est mise en œuvre par encore trop peu de camarades, pour que le rapport de forces soit en faveur des salariés.

Encore trop de camarades dans les territoires, dans les groupes, dans les entreprises ne mettent pas cet enjeu dans les axes de travail prioritaires.

Certains même continuent de découvrir l'existence de cette négociation.

Il y a un réel décalage entre l'action que nous avons menée tout au long de 2016 contre la loi Travail et ce que nous faisons aujourd'hui pour qu'elle ne se mette pas en place concrètement dans notre branche via cette négociation.

Nous avons organisé deux semaines d'actions, une en décembre et l'autre en février / mars, elles ont permis d'ancrer l'action dans les territoires et dans un certain nombre d'entreprises de la branche.

La CE fédérale de la semaine dernière a décidé d'une nouvelle semaine d'actions du 5 au 9 juin prochain avec en point d'orgue le jeudi 8.

Depuis quinze jours, nous avons lancé une pétition nationale, vous l'avez sans aucun doute reçu. Où le syndicat s'en est emparée, elle fait un carton ! Notre objectif est d'atteindre au moins les 100 000 signatures d'ici la prochaine semaine d'action.

Celle-ci sera centralisée à la fédération pour être déposée nationalement. Il nous faut l'impulser partout, en territoire, dans les groupes et les entreprises. C'est un outil pour aller au contact des salariés le meilleur qui soit !

Des dizaines de journées d'études ont été réalisées dans les territoires et dans le cadre de coordinations de groupes ou d'assemblées de syndicats... Nous estimons à plus de 2 300 camarades militants réunis ainsi. Avec les supports édités par la Fédération, ce travail doit être poursuivi et démultiplié. Cette journée doit vous servir dans le lieu, territoire, l'entreprise, le bureau ou l'atelier où vous rayonnez, pour présenter à vos camarades militants mais également aux salariés les enjeux de cette négociation.

La période pour les droits des travailleurs est historique et le statut quo n'est plus de mise.

- Pour le patronat, c'est évident et il en fait la démonstration au quotidien au fil des négociations mais aussi par son influence sur les lois qui sont venues jaloner les très nombreuses années écoulées.
- Mais le statut quo pour nous aussi n'est pas acceptable ! La négociation de nouveaux droits et en particulier d'une nouvelle grille de classifications permettant un déroulement de carrière tout au long de sa vie est une revendication dans les entreprises de plus en plus affirmée.

Je ne prendrais qu'un exemple que je connais bien car il se répète régulièrement dans mon groupe, Thalès.

C'est celui des salariés titulaires d'un BTS débutant leur carrière professionnelle, ils sont embauchés IV2 et au bout de 18 mois ils sont VI... Ce qui est très bien en soit mais la grille telle que faite aujourd'hui ne leur laisse comme espoir plus qu'une ou deux promotions sur leur carrière.

C'est simplement inacceptable et ce mécontentement grandi au fur et à mesure que ces populations dans nos métiers remplacent les ouvriers et les bacheliers.

En partant du réel, la FTM-CGT a construit un projet qui est en phase avec les souhaits des salariés mais aussi avec son temps.

C'est tout le contraire de ce que veut imposer le patronat qui, lui, veut nous ramener aux droits qui existaient lors de la révolution industrielle précédente, il y a un siècle !

**Imposer l'arrêt de cette négociation serait sans doute le moindre mal mais rien pour autant ne serait réglé pour les salariés de notre branche !**

De ce fait, il ne nous faut pas jouer petit bras et être ambitieux !

Pour relever la tête, pour se remettre à lutter et à manifester pour de nouveaux droits, les travailleurs ont besoin d'une Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT et donc de ses dizaines de milliers de militants et syndiqués à la hauteur des exigences de notre époque.

Cette journée doit nous aider à mieux appréhender les enjeux de cette négociation, à mieux maîtriser notre projet et à repartir dans nos territoires, entreprises mieux armés pour construire le rapport de forces nécessaire face aux exigences patronales et aux éventuels renoncements de certains.

Maintenant, sans tarder, nous allons aborder le 1<sup>er</sup> thème qu'est la négociation concernant les classifications, j'assisterai en cela Eric qui va en être le maître d'œuvre.